

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1423

présenté par
M. Bothorel

ARTICLE 16 QUATER

Rédiger ainsi la deuxième phrase de l'alinéa 2 :

« Les conséquences de ces dérogations font l'objet d'un suivi systématique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.